

était maintenu au pouvoir, on s'apercevait qu'à l'été de cette année-là, il y aurait plein emploi. Mais tout le monde sait ce qui s'est passé; et cela met en cause la ligne de conduite et les actes du gouvernement, sans que ce dernier soit pour autant, bien sûr entièrement responsable de ces événements, ce que nous n'avons jamais soutenu. Mais depuis la déclaration du premier ministre selon laquelle le chômage aurait disparu vers la mi-été, il s'est maintenu à un niveau de 6 p. 100, moyenne annuelle, et il s'accroît malheureusement encore. Le dernier numéro du *Financial Times* prédit que le nombre des chômeurs atteindra peut-être, au cœur de l'hiver, en février ou mars, un total de 600,000, soit environ 9 p. 100 de la main-d'œuvre. Les membres de notre parti affirment que le gouvernement n'a pas pris les mesures rapides et efficaces qui pourraient vraiment remédier à cette situation.

C'est le premier ministre et les membres de son gouvernement qui ont dit: «Nous allons mettre en vigueur des programmes économiques à longue portée qui vont relancer notre pays sur la voie de l'expansion et du progrès». C'est un autre exemple et peut-être, sous certains rapports, le plus important, de ce qui nous justifie de condamner le gouvernement actuel pour la façon dont il a administré notre pays depuis les dernières élections. Où est le programme économique de longue portée? Où est le nouveau budget? Pourquoi n'avons-nous même pas réussi à adopter les crédits du dernier budget? Pourquoi un débat ne nous a-t-il pas été accordé sur les 200 millions de dollars de taxes imposées par décret du conseil? Tous ces facteurs appuient mon argument principal où j'affirme que le présent gouvernement n'est plus capable de gouverner. J'ai sûrement le droit de parler de ces choses.

Pour cacher leur inaction, ils élèvent aujourd'hui un écran de fumée en prétendant que l'opposition fait de l'obstruction. On nous dit que c'est pour cette raison que les crédits ne passent pas. Voyons un peu ce qui en est des crédits dont nous parlons maintenant en vertu de cette motion tendant à former la Chambre en comité des subsides. Avant les élections, le printemps dernier, nous n'avions eu que deux jours pour examiner les crédits.

Le très hon. M. Diefenbaker: Combien avions-nous passé de jours à examiner les crédits supplémentaires?

L'hon. M. Pearson: Le premier ministre intervient de nouveau pour me rappeler que nous avons dû consacrer beaucoup de temps au budget supplémentaire des dépenses parce qu'aucune autre occasion ne nous a été fournie de discuter de la dépense des deniers publics.

En fait, je crois que pas un dollar du budget principal des dépenses n'a été discuté ou décidé ici depuis septembre 1961. Voilà, si vous voulez, un exemple de la manière dont il ne faut pas mener les affaires du pays. Pourtant, deux jours seulement ont été consacrés au budget principal des dépenses avant les élections. Devant une telle situation, le gouvernement devait savoir, s'il a jamais rien su, vers quelle sorte d'impasse financière il s'acheminait. Placé dans cette situation, il a décidé de laisser les nouveaux députés se calmer et de convoquer le Parlement le 27 septembre. Ce qui a été fait. Ces semaines ont été perdues.

L'hon. M. Chevrier: Plus de trois mois.

L'hon. M. Pearson: Lorsque nous nous sommes réunis l'automne dernier, nous n'avons eu qu'une motion de subsides. Un seul ministère a été étudié et l'étude a été abandonnée après deux ou trois jours de débat pendant lequel le ministre de l'Agriculture a parlé sans que personne ne s'en plaigne.

L'hon. M. Hamilton: Je n'ai même pas pris la parole.

L'hon. M. Pearson: L'état des prévisions et le fait que le budget supplémentaire s'acheminait vers un point où le gouvernement ne pourrait plus administrer par manque de fonds, tout cela n'a pas empêché le gouvernement de décider que la session ne reprendrait que le 21 janvier; et depuis la rentrée, c'est aujourd'hui la première journée où nous étudions une motion de subsides. Monsieur l'Orateur, quel dossier, de ce que l'on pourrait appeler l'auto-obstruction!

Évidemment, il y a d'autres signes d'inaction et d'impéritie dans l'administration de la chose publique. On nous a dit que certaines choses allaient être faites. On avait prédit des mesures législatives dont certaines ont même été présentées, mais auxquelles aucune suite n'a été donnée, et pourtant toutes sont importantes. J'allais mentionner que le traité relatif au Columbia est un exemple frappant —mais ce n'est pas l'expression juste—d'indécision et de confusion. Puis, il y aurait la question du remaniement de la carte électorale, de la réforme du Sénat, des pensions de vieillesse à participation, de la caisse d'assurance-chômage, de l'abolition de la clôture et du rapport O'Leary. Or, rien de cela n'a été porté à notre attention.

Le très hon. M. Diefenbaker: Que faites-vous de l'Office national de développement économique? Pourquoi ne le mentionnez-vous pas?

L'hon. M. Pearson: Certaines mesures législatives très utiles ont été adoptées, dont